



**Cabinet du Secrétaire d'État chargé des  
Transports**

Paris, le 10 décembre 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Autoroute de la Mer Dominique BUSSEREAU confie une mission à Henri de RICHEMONT

Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports a confié une mission sur les autoroutes de la mer à Henri de RICHEMONT, ancien sénateur et rapporteur du projet de loi sur le Registre International Français.

L'objectif de cette mission de diagnostic et de propositions est d'identifier les principales difficultés techniques, réglementaires, économiques et financières auxquelles se heurtent les projets d'autoroutes de la mer et d'avancer des mesures concrètes permettant d'y remédier.

Le développement des Autoroutes de la mer est une priorité du Gouvernement dans le cadre du Grenelle Environnement. Les réflexions d'Henri de RICHEMONT apporteront un éclairage utile et permettront d'avancer concrètement sur tous les projets.

---

**Contact presse :**

Lorène THIEBAUT

01 40 81 77 34